

Budget primitif 2021

Budget principal et budgets annexes

Conseil du 30 mars 2021

L'environnement financier du BP 2021 (DOB 2021)

Le maintien de fondamentaux financiers solides en 2020 (résultats CA prévisionnel 2020)

(Sous réserve des dernières écritures comptables et des rapprochements entre le CA et le compte de gestion du comptable)

- **Maintien d'un niveau d'épargne brute de 25 %**
 - Baisse limitée des recettes de fonctionnement de la CACP (131 M€ soit -3,3 % par rapport à 2019)
 - Dépenses de fonctionnement estimées à 97,1 M€ soit +0,8 % par rapport à 2019
- **Une exécution 2020 du Programme pluriannuel d'investissement (PPI) de 56 M€ (soit 237 M€ à fin 2020 – 66 %)**
- **Encours de dette de 228 M€ à fin 2020 pour une capacité de désendettement inférieure à 7 ans**

Intégrer les effets de la crise économique sur les équilibres financiers pluriannuels de l'Agglomération (DOB 2021)

- Une évolution des recettes marquée par le contrecoup direct de la crise
- Une progression des dépenses estimée à hauteur de +0,8 % par an, permettant de maintenir un niveau d'épargne brute du territoire supérieur à 20 % sur la mandature
- A niveau d'emprunt globalement stabilisé à fin de mandat, et sans dégradation des capacités de désendettement de la collectivité, un volume d'investissement sur 2021-2026 de 264 M€, soit 44 M€ en moyenne par an (contre 47 M€ sur 2016-2020).



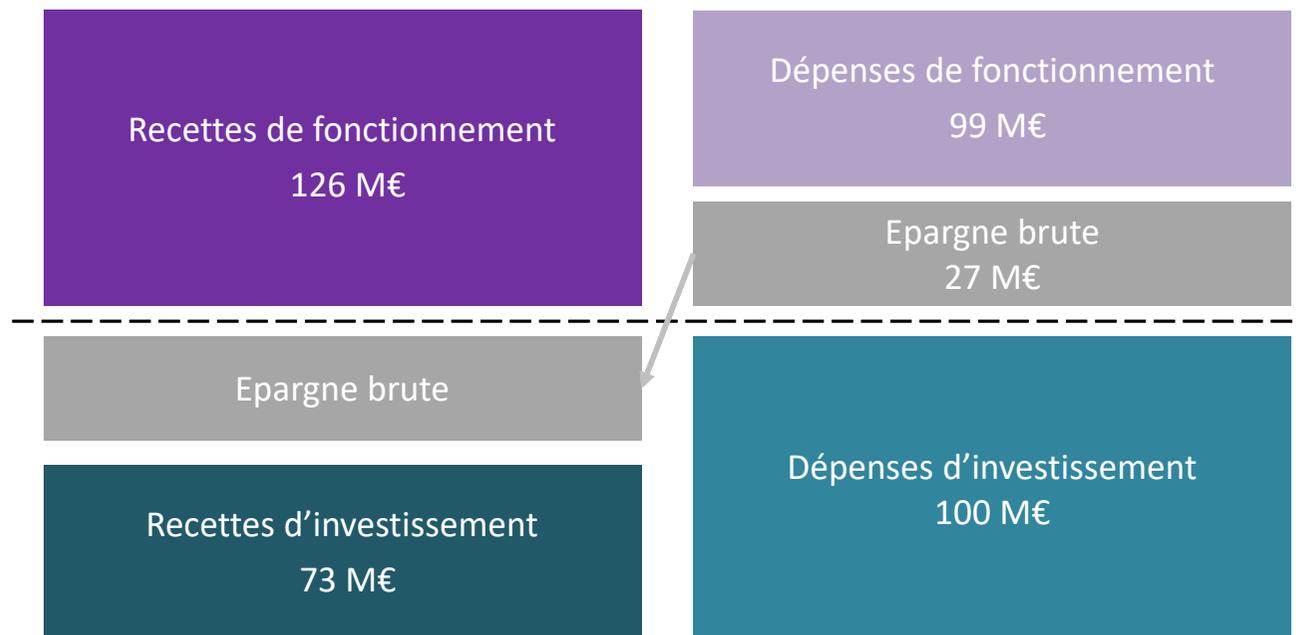
UN BUDGET 2021 :

- Qui s'inscrit dans cette trajectoire soutenable de dépenses ;
- Qui vise à soutenir les acteurs du territoire dans le contexte de crise ;
- Qui assure la continuité des opérations lancées au titre du PPI ;
- Qui initie de premiers projets de la nouvelle mandature.

Les équilibres du budget primitif 2021 (Budget principal)

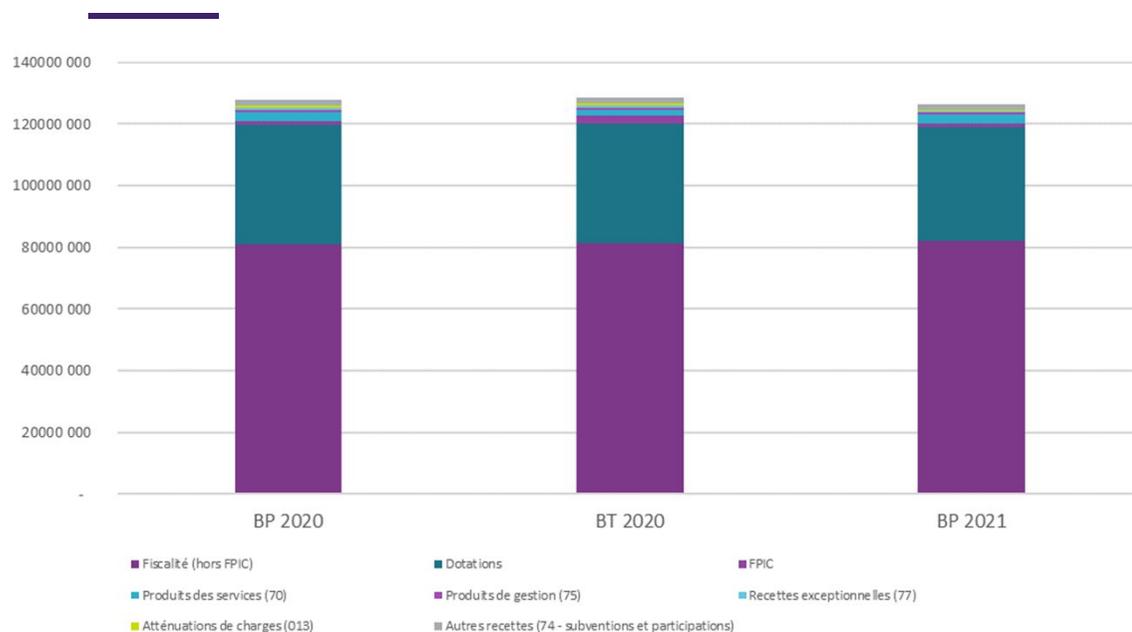
Un budget stabilisé à hauteur de 200 M€ pour 2021

Des équilibres financiers contraints mais soutenables



- **Une progression maîtrisée des dépenses de fonctionnement (+1,4 %)**, intégrant à la fois la poursuite des activités courantes et le maintien d'un soutien fort aux acteurs du territoire
- Un **autofinancement maintenu à haut niveau (21,5 %)**
- Un **volume d'investissement correspondant à la dernière annuité du PPI 2016-2021**

Des recettes de fonctionnement (126,3 M€) en repli -1,1 % de recettes par rapport au BP2020



Principales évolutions BP 2021

- **Produit fiscal (81,9 M€)**
 - -0,2 % à périmètre constant
 - Substitution Taxe d'habitation / TVA, sans dynamique
 - Baisse prévisionnelle du produit de Taxe foncière et de cotisation foncière des entreprises
- **Dotations de l'Etat (37,1 M)**
 - Poursuite de la baisse tendance de la DGF (-1,7%)
 - Suppression des compensations de TH
- **Fonds de péréquation (FPIC) (1,2 M€)**
 - Dernière année de bénéfice
 - Diminution de moitié par rapport au produit perçu en 2020
- **Recettes des services et de gestion (3,5 M€)**
 - Stables par rapport BP 2020
 - Baisse prévisionnelle des entrées dans les équipements (piscines)

NB : des recettes qui seront actualisées au regard des bases de fiscalité et dotations qui seront notifiées par l'Etat au cours du premier semestre 2021 (BS 2021)

Des recettes fiscales (81,9 M€) en repli de -0,2 % par rapport au BP 2020 (à périmètre constant)

Un repli prévisionnel lié à la fiscalité économique

Evolution de fiscalité en 2021

- TVA (26,7 M€)

- A hauteur du montant de taxe d'habitation perçu en 2020, y compris ex-allocations compensatrices
- 0,6 M€ de TH résiduelle (résidences secondaires)

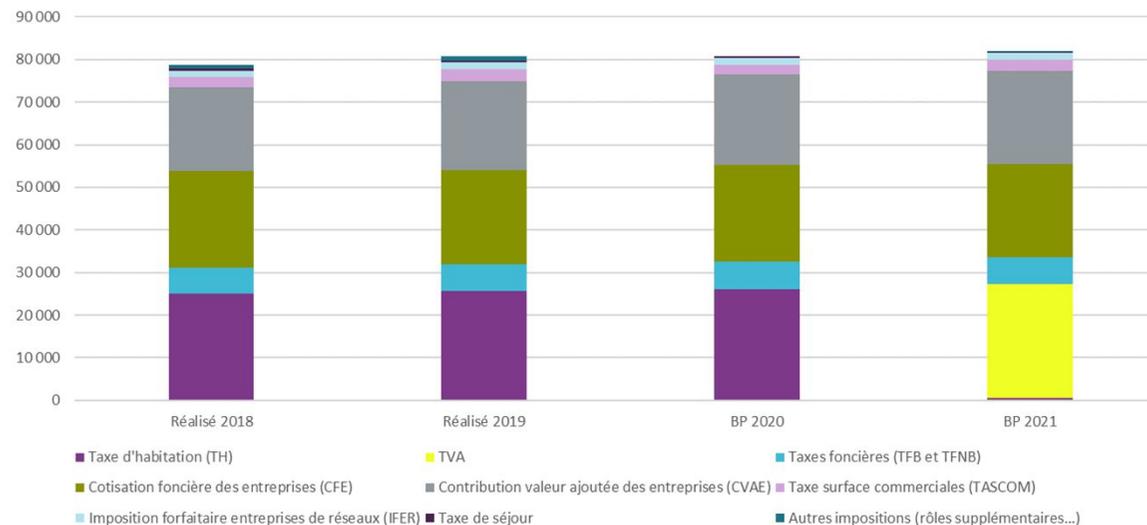
- Taxe foncière (6,3 M€)

- Progression tendancielle des bases pour la TF des ménages
- Anticipation d'un tassement de TF des entreprises (valeurs locatives)

- Fiscalité économique

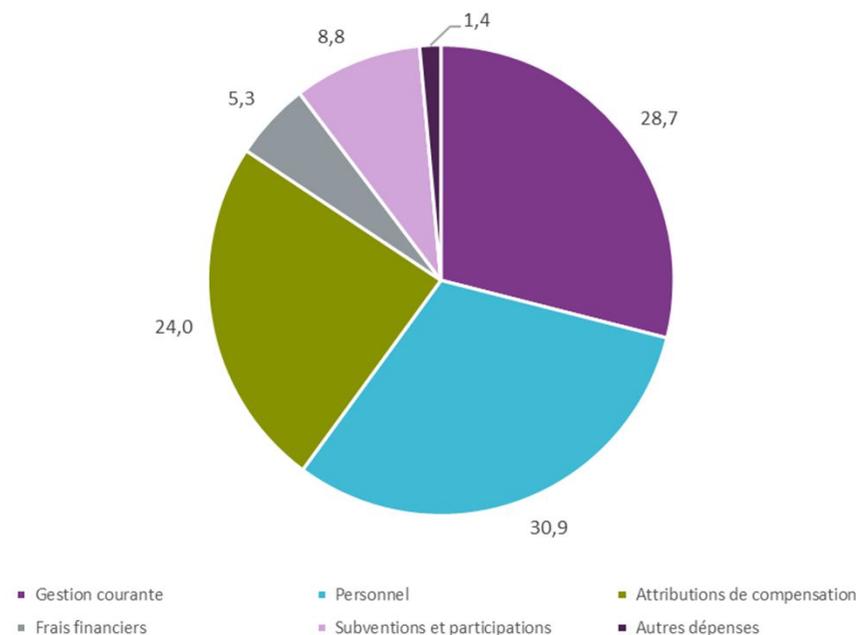
- Cotisation foncière des entreprises (21,9 M€) : tassement des bases et moindre dynamique de créations d'entreprises sur 2021
- Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (21,7 M€) : montant stabilisé par rapport au produit perçu en 2020
- Autres impôts économiques (4,3 M€) : progression au rythme de l'inflation

- Taxe de séjour (0,3 M€) : -50 % par rapport à 2019



Des dépenses de fonctionnement en progression limitée (99,2 M€)

+1,4 % de BP à BP, dont provisions au titre de la crise



Répartition des dépenses BP 2021 :

- **Masse salariale (30,9 M€ ; +2,2 %)** : augmentation tendancielle de +1% et effet report des vacances de postes sur 2020 (-1% par rapport à 2019) ;

- **Charges courantes (28,7 M€ ; +2,7 %)** : entretien du patrimoine et des espaces communautaires, fonctionnement des services, loyer d'exploitation PPP Eclairage, reversements à la STIVO ;

- **Subventions et participations (8,8 M€ ; +6,8 %)** : stabilité des subventions sports, solidarités et culture au niveau 2020 (hors exceptionnel) ; contribution Ile de loisirs prévue à hauteur du montant 2019 ; inscription de 0,5 M€ pour le soutien exceptionnel aux partenaires.

NB : évolution de BP à BP ; les autres postes (dépenses financières, AC...) sont en baisse globale de -0,7 M€ soit -2,1 %



- Un niveau d'inscription budgétaire en ligne avec la cible pour 2021 retenue dans le cadre du DOB
- 30 M€ de dépenses opérationnelles (= BP 2020), hors masse salariale et charges de structure soit 1/3 du budget de fonctionnement

Un soutien maintenu aux partenaires du territoire dans le contexte de crise

Poursuivre les actions en faveur de l'attractivité du territoire



- **Développement économique (1,1 M€)**

- Soutien aux acteurs de l'entrepreneuriat, de l'ESS, et animation du tissu économique
 - La Turbine
 - Subventions aux acteurs locaux (Initiative 95...)
 - Attractivité du territoire
 - Activités prospection, interventions en faveur des parcs d'activité
 - Soutien aux filières structurantes...
 - Soutien à l'emploi, notamment en réponse à la crise (Plateforme RH, forum de l'emploi...)
- + Maintien de crédits pour poursuivre les soutiens exceptionnels liés à la crise (0,2 M€ pour le fonds de résilience)



- **Enseignement supérieur (0,2 M€)**

- Participations Fondation CY, FabLab
- + 3,2 M€ de cofinancements (en investissement) des projets ESSEC, ESIEE IT (ex-ITESCIA)...



- **Tourisme (0,2 M€)**

- Subvention Office du tourisme
- + reversement du produit de la taxe de séjour (0,2 M€)

Un soutien maintenu aux partenaires du territoire dans le contexte de crise

Culture, Événementiel, Sports et loisirs



- **Culture, événementiel et éducation artistique (4 M€)**
 - Maintien de l'ensemble des subventions aux structures partenaires de la CACP à hauteur des montants 2020
 - Scène nationale,
 - Scène des musiques actuelles
 - ...
 - Inscription de crédits dédiés à l'organisation ou au cofinancement d'événements culturels
 - Notorious Games
 - Événements culturels pendant l'été 2021
 - Crédits de fonctionnement du Conservatoire à rayonnement régional
 - Tarifs 2021/2022 inchangés (quotient familial)
 - Réductions tarifaires sur l'année scolaire 2020/2021



- **Sports et loisirs (2,9 M€)**
 - Maintien de l'ensemble des subventions aux clubs labellisés
 - Participation à l'équilibre de l'Île de loisirs fixée au niveau du BP 2020
 - Participation à des événements s'inscrivant dans le cadre des opérations « terre de jeux 2024 »
 - Notorious Games
 - Baskets 3x3

+ provision pour le soutien exceptionnel aux partenaires qui rencontreraient des difficultés sur l'année 2021 (0,5 M€)

Un soutien maintenu aux partenaires du territoire dans le contexte de crise

Solidarités urbaines et Habitat



- **Solidarités urbaines (1,3 M€)**

- Maintien des subventions au titre du Contrat de ville à hauteur des montants 2020 : prévention, accueil des personnes les plus vulnérables, accès au droit / aide aux victimes, ...
- Soutien aux interventions en matière de lutte contre la grande exclusion



- **Habitat (1 M€)**

- Gestion des aires de gens du voyage
- Participation CACP au programme SARE porté par le CD95 (rénovation énergétique habitat privé)



- **International (0,2 M€)**

- Projets de coopération à Porto-Novo
- Renforcement de l'intercommunalité à Haïti
- Soutien NoMad Festival
- ...

Des crédits de fonctionnement dédié à la gestion durable du patrimoine communautaire



- **Gestion urbaine territoriale (5,2 M€)**

- +10 % pour le budget consacré aux espaces verts communautaires
- +15 % pour le budget dédié à la gestion et à l'entretien de la voirie communautaire

⇒ Une volonté partagée de répondre au besoin d'un service de qualité et aux enjeux d'attractivité du territoire (parcs d'activité)



- **Patrimoine et bâtiments communautaires (5,7 M€)**

- Augmentation du périmètre en gestion (bassin nordique, stationnements)...
- ... mais maîtrise des charges de gestion courantes (contrats maintenance) et des dépenses de fluides

Des interventions en faveur d'une transition durable du territoire



- **Eclairage public et énergie (4,6 M€)**

- Loyers PPP, optimisation des charges énergétiques
 - Poursuite de la démarche Cit'ergie, étude de gouvernance et schéma directeur énergétique
- + Participation CACP au programme SARE porté par le CD95 (rénovation énergétique habitat privé)
+ optimisation des recettes (valorisation CEE), avec mutualisation de l'offre de service aux communes



- **Mobilités (3 M€)**

- Participation réseau STIVO
 - Actions de promotion des mobilités douces et durables (programmes de mobilité inter-établissements, conseil en mobilité...)
 - Soutien à Véloservices
- + investissement : études sur le plan local de déplacement, opérations liées à la mise en œuvre du schéma directeur cyclable

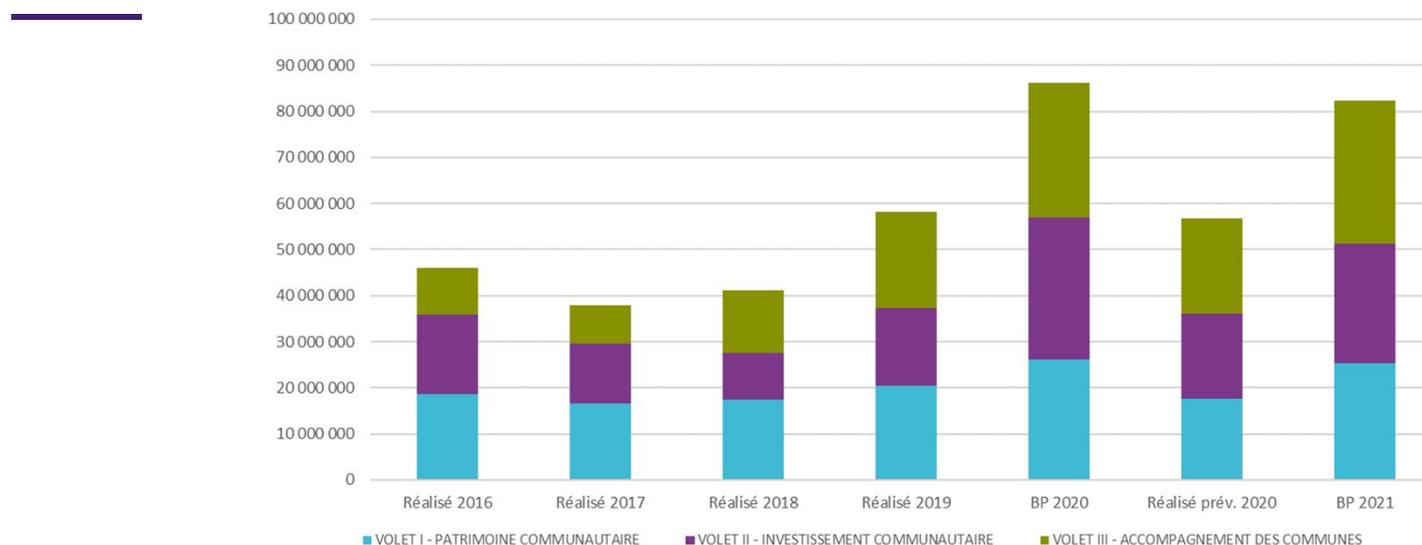


- **Développement durable et biodiversité (0,3 M€)**

- Mise en œuvre du plan climat (éco-festival du DD, thèse qualité de l'air...)
- Animations autour de la biodiversité
- Agriculture et alimentation : soutien à Terre de liens et Programme alimentaire territorial (en lien avec le PNR)
- Etude trame noire
- Soutien à la Ferme d'Ecancourt

82 M€ de crédits ouverts en investissement au titre de l'annuité 2021 du PPI

Un PPI stabilisé à hauteur 322 M€ à fin 2021



- **25 M€ dédiés aux opérations d'entretien du patrimoine communautaire (Volet I)**
 - Un effort marqué en faveur du patrimoine non bâti (espaces verts et voiries)
 - De premières opérations de rénovation énergétique sur les bâtiments, s'inscrivant dans le cadre du plan de relance
- **26 M€ pour des investissements communautaires (Volet II)**
 - Poursuite des opérations lancées de construction de nouveaux équipements et sur les espaces publics
 - Soutien aux projets de niveau communautaire (Campus international, soutien aux entreprises)
- **31 M€ inscrits pour la poursuite des opérations en accompagnement des communes (Volet III)**
 - 23,5 M€ pour les opérations portées par la CACP au titre de l'accueil de populations nouvelles (groupes scolaires, équipements petite enfance...)
 - 7,5 M€ de fonds de concours attribués aux communes

Volet I : 25 M€ dédiés aux opérations du patrimoine communautaire

Patrimoine bâti (3,3 M€)

- Rénovation énergétique : toitures de la piscine des Eguerêts et du théâtre des Louvrais ; Crèche des Galopins
- Cimetière intercommunal
- Maintenance des bâtiments communautaires (théâtres, CRR, MGEN, HDA et Verger, piscines et Maradas...)

Voirie communautaire (6,3 M€) et espaces verts (0,8 M€)

- Rénovation d'ouvrages d'art, de la dalle Grand Centre, des Parcs d'activité (PDIE)
- Mise en accessibilité des espaces publics (arrêts bus, aménagement de sécurité, rénovation trottoirs...)
- Des opérations significatives de voirie : chaussée J. César (Osny), sente de la Saussée (Maurecourt)...
- Mobilités douces / schéma directeur cyclable
- Espaces verts : travaux de réhabilitation (aménagement de sites, plantations d'arbres...) sur l'ensemble du territoire et sur les sites majeurs

Moyens généraux (3,2 M€) – notamment pour la refonte de l'infrastructure réseau informatique

Assainissement / Eaux pluviales (2,7 M€)

Volet II : 26 M€ pour les nouveaux investissements communautaires

Equipements culturels et sportifs communautaires (12 M€)

- Halle Athlétisme Maradas
- Piscine des Louvrais
- Forum de Vauréal
- Bassin nordique

Espaces publics et Transports (4,8 M€)

- Aménagements extérieurs Pôle Gare Préfecture
- Berges de l'Oise

Développement économique et Enseignement supérieur (5,2 M€)

- Campus international : études Ecole nationale d'arts ; projets ESSEC 2020, ESIEE IT (ex-ITESCIA) ; subvention CD95 Turbine...
- Abondement complémentaire Fonds Résilience Ile-de-France

Autres projets de développement (3,9 M€)

- Etude schéma de santé intercommunal
- Aides aux bailleurs (PLH)
- Acquisitions foncières, SIG...

Volet III : 26 M€ au titre du soutien aux projets destinés aux communes

Groupes scolaires (16,7 M€)

- Linandes Doux Epis (Cergy)
- Bas Noyer (Eragny)
- Bossut (Pontoise)
- FDC : St Exupéry (Osny), Eiffel (Neuville), Bourseaux, Le Nôtre (SOA)...

Equipements sportifs et culturels communaux (4,8 M€)

- Pôle Tennis, chemin de la Pelouse (Pontoise)
- Gymnase de la plaine des Linandes (Cergy / CD95)
- FDC : complexe Pagnol (SOA), salle gym, gymnase des Bruzacques (JLM)

Petite enfance (3,5 M€)

- MPE (Vauréal), études crèche Bossut (Pontoise)
- FDC : crèches Grand centre 3 Fontaines et Hauts de Cergy (Cergy), crèche SOA

Autres projets communaux (3,2 M€)

- Soldes FDC le 12 (Cergy), parking centre-ville (Pontoise)
- LCR Debussy (JLM)
- Centre de loisirs, réfection rue Pasteur, réhabilitation mairie et parking (Menucourt), ...

Des équilibres financiers soutenables

Une épargne brute et des cofinancements maintenus à haut niveau

- **Des recettes d'investissement évaluées à 25,8 M€ (hors emprunt)**

- 15,7 M€ de subventions, participations, fonds de concours

⇒ *Objectif d'optimisation des cofinancements sur les futurs projets (CRTE, Plan de relance, CPER)*

- 8,6 M€ de recettes du Fonds de compensation TVA (FCTVA)
- 1,4 M€ de produits de cessions

- **Un emprunt d'équilibre de 47,5 M€ inscrit au BP 2021**

- A actualiser après report de résultats 2020 (~11 M€) et au regard de l'exécution sur les premiers mois de 2021
- Emprunt cible de l'ordre de 20 M€ en exécution sur 2021 (cf. DOB), objectif de stabilisation de l'encours à fin 2021

- **Des équilibres financiers de la CACP robustes, en ligne avec les objectifs présentés dans le DOB**

- Epargne brute de 27 M€ soit 21,5 % (> 20 %) ;
- Encours de dette directe cible à fin 2021 évalué à 234 M€ pour une capacité de désendettement comprise entre 7 et 8 ans.

UN BUDGET 2021 :

- **Soutenable, respectant les grands équilibres financiers énoncés lors du débat d'orientations budgétaires**
- **Tourné vers l'attractivité du territoire, le soutien à ses acteurs et une gestion durable du patrimoine communautaire**
- **Assurant la montée en charge des opérations lancées au titre du PPI 2016-2021.**

Budgets annexes 2021

Un budget consolidé de 331 M€, dont 86 M€ portés par les budgets annexes

- Les budgets annexes concourent pour près du 1/4 des dépenses globales consolidées de la CACP

BUDGET CONSOLIDE	TOTAL dépenses 2021	%
Budget général	245 115 144	73,9%
Assainissement	6 098 860	1,8%
Aménagement	40 000 742	12,1%
Restauration collective	-	0,0%
Eau potable	2 474 229	0,7%
TEOM	25 788 812	7,8%
REOM	2 534 930	0,8%
Turbine	1 062 681	0,3%
GEMAPI	2 310 000	0,7%
Chauffage urbain	6 188 080	1,9%
TOTAL	331 573 478	100,0%

- NB** : Evolution de périmètre 2021 : non reconduction du budget Restauration collective (dépense intégrée au budget principal)

Les budgets annexes : Budget annexe TEOM

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 25,789 M€

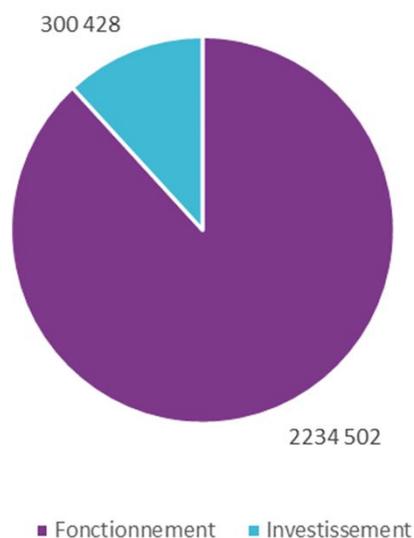


Principaux éléments pour 2021

- Poursuite l'harmonisation progressive des taux sur 9 ans (progression de taux sur les territoires de 4 communes, taux moyen pondéré maintenu à 8,08%), pour un produit de TEOM de 21 M€ ;
- Poursuite des optimisations en terme de coût de collecte (marché unique pour les 13 communes) et de traitement (suite avenant 16 à la DSP) ;
- Des dépenses d'investissement maintenues à hauteur du BP 2020 (1,4 M€), notamment en lien avec le déploiement de la conteneurisation (0,8 M€) ;
- Emprunt prévisionnel de 0,6 M€, à ajuster au BS 2021 au regard du résultat 2020.

Les budgets annexes : Budget annexe REOM

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 2,535 M€

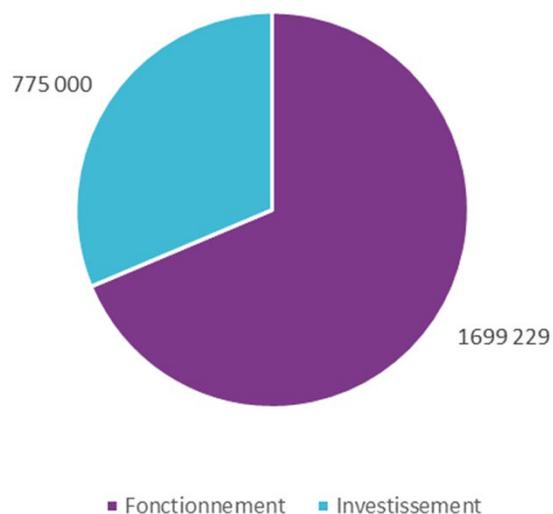


Principaux éléments pour 2021

- Evolution des dépenses de fonctionnement en cohérence avec le budget TEOM ;
- Investissement : déploiement de la conteneurisation (achat de bacs) pour 219 k€ et déploiement de BAVEs (60 k€), couverts par un emprunt prévisionnel de 230 k€ (avant report du résultat 2020)
- Produit de la REOM stable par rapport à 2020 (1,95 M€), reconduction des tarifs 2020 ;

Les budgets annexes : Budget annexe Eau potable

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 2,474 M€

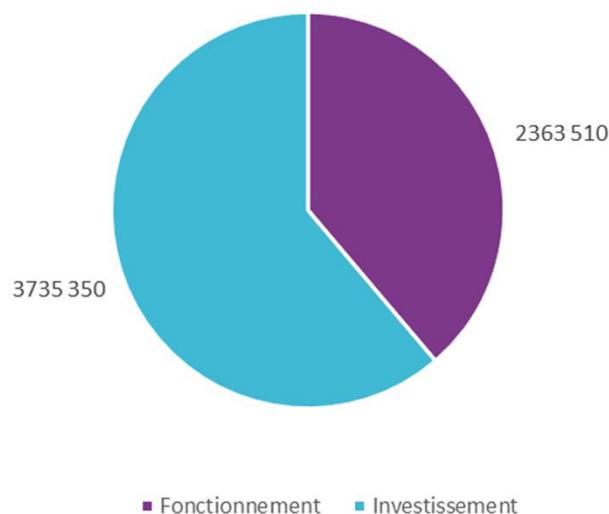


Principaux éléments pour 2021

- Maintien de la redevance « Protection de la ressource en eau » à hauteur de 0,07 € HT/m³ et de la redevance de transit à hauteur de 0,05 € HT/m³
- 1,7 M€ de recettes de fonctionnement dont 0,763 M€ de recettes usagers et 0,321 M€ de redevance du délégataire
- 1,4 M€ de dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre) dont 0,3 M€ de dépenses de personnel et 0,271 M€ de frais généraux
- Des dépenses d'investissement (0,5 M€ hors annuités de la dette) en diminution du fait de la fin des opérations d'investissement portées par la CACP.

Les budgets annexes : Budget annexe Assainissement

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 6,099 M€

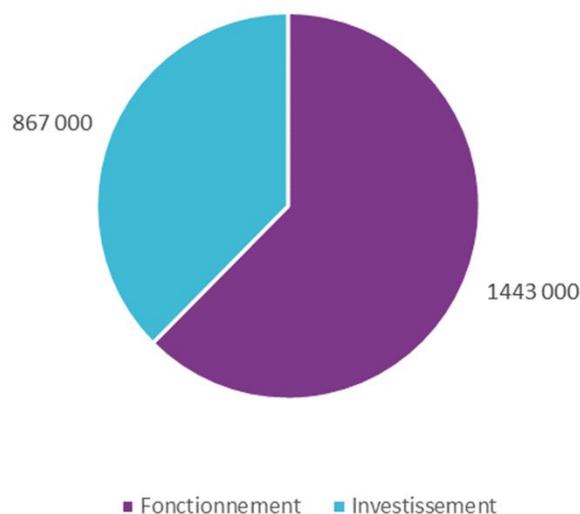


Principaux éléments pour 2021

- Maintien de la redevance « transport et qualité des rivières (CACP) » à hauteur de 0,16 € HT/m³
- Dépenses de fonctionnement (1,8M€ hors dotations aux amortissements) : interventions en régie pour l'exploitation des ouvrages, frais de personnel et frais généraux ; contrôle d'exploitation de la DSP ;
- Investissements (3,7 M€) : réhabilitation chemin de Halage (2 M€), travaux sur postes de pompage (0,6 M€) et réhabilitation réseaux eaux usées (0,8M€);
- Emprunt prévisionnel de 2,4 M€, à ajuster après report des résultats 2020.

Les budgets annexes : Budget annexe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations)

Le budget 2021 s'établit à 2,310 M€

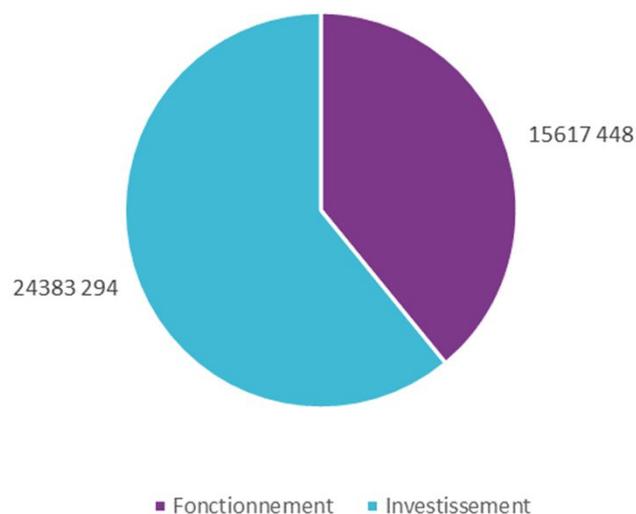


Principaux éléments pour 2021

- Maintien du produit de la taxe GEMAPI à hauteur du montant 2020 (1,443 M€) mais évolution de sa répartition compte tenu de la disparition de la TH sur les résidences principales (=> effet report sur les entreprises)
- Financement des syndicats (0,747 M€)
- Dépenses en régie (fonctionnement et investissement)

Les budgets annexes : Budget annexe Aménagement

Le budget s'établit à 40 M€ pour 2021

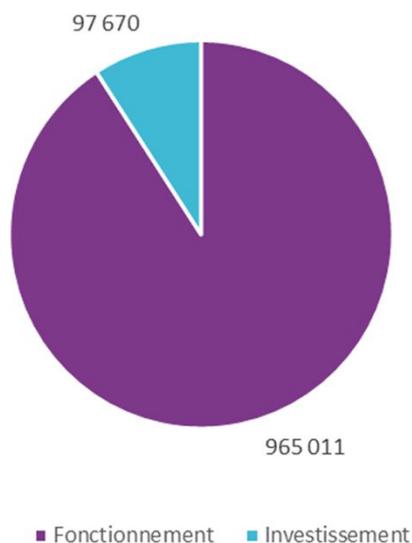


Principaux postes de dépenses pour 2021

- Budget intégrant les éléments de recettes et de dépenses figurant aux CRACL 2019 des ZAC concédées
- Les dépenses de fonctionnement intègrent les crédits dédiés aux opérations menées en régie par la CACP sur des ZAC (Neuville 2, Demi-Lieue) et lotissements (Résidence hockeyeurs, viabilisation du terrain Rossini, opérations sur Neuville 2 et sur la ZAC Grand Centre), participations au déficit des ZAC concédées et dépenses connexes aux opérations (fiscalité, études) ;
- Les dépenses d'investissement correspondent principalement aux participations aux équipements pour les ZAC en concession (Linandes, Liesse 2, Bossut, Bois d'Aton..) ainsi que les travaux des nouvelles opérations ZAC Grand centre Marjoberts et Verger.
- Emprunt d'équilibre de 11,1 M€, à ajuster en fonction des reports constatés à l'issue du CA 2020.

Les budgets annexes : Budget annexe La Turbine

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 1,063 M€



Principaux éléments pour 2021

- Deuxième année pleine d'exploitation complète de la Turbine, taux d'occupation de 67 % à fin 2020
- Charges d'exploitation estimées à 965 k€ dont 699 k€ d'honoraires (marché de gestion)
- Financement par les loyers et charges des entreprises hébergées sur les 3 sites (668 k€) et par une subvention d'équilibre du budget principal évaluée à 264 k€, en baisse (304 k€ au BP 2020) compte tenu de la progression du taux d'occupation des sites
- Investissement : cautions des entreprises et menus travaux sur les sites (signalétique, espaces verts...)

Les budgets annexes : Budget annexe Chauffage urbain

Le budget 2021 s'équilibre à hauteur de 6,188 M€



Principales dépenses inscrites pour 2021

- Fonctionnement (3,7 M€) : charges financières de l'emprunt repris par la CACP, charges de suivi d'exploitation (financées par les redevances annuelles du délégataire)
- Investissement (2,5 M€) : remboursement des annuités de l'emprunt repris par la CACP